

LOCTITE 270

Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 13

No. FDS: 346906

V004.1

Révision: 17.06.2015

Date d'impression: 21.07.2015

Remplace la version du: 26.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE 270

Contient:

méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle Acide maléique 1-Acétyl-2-phénylhydrazine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Colle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Catégorie 2 Irritation oculaire

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant de la peau Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Catégorie 3 Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Certains organes: Irritation des voies respiratoires

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence: ***Seulement pour l'utilisation Grand-Public: P101 En cas de consultation d'un médecin,

garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P501

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.***

Conseil de prudence: P261 Éviter de respirer les vapeurs.

Prévention P280 Porter des gants de protection.

Conseil de prudence: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Intervention P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Adhésif anaérobie

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses	Numéro CE	Teneur	Classification
No. CAS	N° d'enregistrement REACH		
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle 7779-31-9	231-927-0	25- 50 %	STOT SE 3 H335 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319
Diméthacrylate de 2,2'- éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	203-652-6 01-2119969287-21	5-< 10 %	Skin Sens. 1B H317
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	1-< 2,5 %	Acute Tox. 4; Cutané(e) H312 STOT RE 2 H373 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Org. Perox. E H242 Acute Tox. 3; Inhalation H331 Aquatic Chronic 2 H411 Skin Corr. 1B H314
Acide maléique 110-16-7	203-742-5 01-2119488705-25	0,1-< 1 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Acute Tox. 4; Cutané(e) H312 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335
1-Acétyl-2-phénylhydrazine 114-83-0	204-055-3	0,1-< 1 %	Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3; Inhalation H335 Carc. 2 H351
1,4-Naphtoquinone 130-15-4	204-977-6	100- < 250 PPM	Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Skin Irrit. 2; Cutané(e) H315 Skin Sens. 1; Cutané(e) H317 Eye Irrit. 2 H319 Acute Tox. 1; Inhalation H330 STOT SE 3; Inhalation H335 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M 10

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau,ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU: Rougeurs, inflammation.

PEAU: Eruption cutanée, urticaire.

YEUX: Irritation, conjonctivite.

RESPIRATOIRE: Irritation, toux, insuffisance respiratoire, oppression de la poitrine.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Vaporisation d'eau

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO2) et de l'oxyde nitrique (NOx) risquent d'être dégagés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut. Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériauabsorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquemementfermé pour mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
cumène 98-82-8 [CUMÈNE]	50	250	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
cumène 98-82-8 [CUMÈNE]	20	100	Moyenne pondérée dans le temps (TWA):	• •	
cumène 98-82-8 [CUMÈNE]			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
cumène 98-82-8 [CUMÈNE]	20	100	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
cumène 98-82-8 [CUMÈNE]	50	250	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL

$\label{eq:predicted} \textbf{Predicted No-Effect Concentration (PNEC):}$

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio	Valeur				Remarques
	Compartment	n expositio					
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Eau douce					0,164 mg/L	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Eau salée					0,0164 mg/L	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	STP					10 mg/L	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Eau (libérée par intermittence)					0,164 mg/L	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Sédiments (eau douce)				1,85 mg/kg		
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Sédiments (eau salée)				0,185 mg/kg		
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Sol				0,274 mg/kg		
acide maleique 110-16-7	Eau douce					0,074 mg/L	
acide maleique 110-16-7	Eau (libérée par intermittence)					0,744 mg/L	
acide maleique 110-16-7	Sédiments (eau douce)				0,0624 mg/kg		
acide maleique 110-16-7	STP					3,33 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		48,5 mg/m3	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		13,9 mg/kg p.c. /jour	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		14,5 mg/m3	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c./jour	
diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c./jour	
acide maleique 110-16-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,55 mg/cm2	
acide maleique 110-16-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets locaux		0,04 mg/cm2	
acide maleique 110-16-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		58 mg/kg p.c. /jour	
acide maleique 110-16-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3,3 mg/kg p.c. /jour	

$\begin{array}{c} \textbf{Indice Biologique d'Exposition:} \\ \text{aucun}(e) \end{array}$

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des veux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y un riqued'éclaboussures.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

liquide Vert

Odeur caractéristique

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

pH Il n'y a pas de données / Non applicable

Point initial d'ébullition > 65 °C (> 149 °F) Point d'éclair 110 °C (230 °F)

Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur 2,85 mbar

(25 °C (77 °F))

Densité 1,10 g/cm3

Densité en vrac II n'y a pas de données / Non applicable Viscosité II n'y a pas de données / Non applicable Viscosité (cinématique) II n'y a pas de données / Non applicable Propriétés explosives II n'y a pas de données / Non applicable

Solubilité qualitative Insoluble

(23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)

Solubilité qualitative Soluble

(Solv.: Acétone)

Température de solidification

Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion

Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité

Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité

Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité

Il n'y a pas de données / Non applicable

Limites d'explosivité Il n'y a pas de données / Non applicable Coefficient de partage: n-octanol/eau Il n'y a pas de données / Non applicable Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peroxydes.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Ce produit étant peu volatil, son inhalation ne présente pas de risque dans des conditions normales d'utilisation

Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Parcours	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type		d'application	d'expositi		
				on		
Diméthacrylate de 2,2'-	LD50	10.837 mg/kg	oral		rat	
éthylenedioxydiéthyle						
109-16-0						
Hydroperoxyde de	LD50	550 mg/kg	oral		rat	
cumène						
80-15-9						
Acide maléique	LD50	708 mg/kg	oral		rat	
110-16-7						

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
				on		Į.

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acide maléique 110-16-7	LD50	1.560 mg/kg	dermal		lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène	Corrosif		lapins	Test Draize
80-15-9				

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Diméthacrylate de 2,2'- éthylenedioxydiéthyle	légèrement irritant	24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
109-16-0				_, -,,

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	négatif	dermique		souris	

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Hydroperoxyde de cumène		Inhalation : aérosol	6 h/d 5 d/w	rat	
80-15-9		aerosor			

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Nombreuses	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type			d'expositio		
			toxicologiqu	n		
			es			
Diméthacrylate de 2,2'-	LC50	16,4 mg/l	Fish	96 h		OECD Guideline
éthylenedioxydiéthyle						203 (Fish, Acute
109-16-0						Toxicity Test)
Hydroperoxyde de cumène	LC50	3,9 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline
80-15-9						203 (Fish, Acute
			Į			Toxicity Test)
Hydroperoxyde de cumène	EC50	18 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline
80-15-9						202 (Daphnia sp.
						Acute
						Immobilisation
						Test)
Hydroperoxyde de cumène	ErC50	3,1 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline
80-15-9						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)
Acide maléique	LC50	> 245 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
110-16-7						
Acide maléique	EC50	42,81 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline
110-16-7						202 (Daphnia sp.
						Acute
						Immobilisation
						Test)
1,4-Naphtoquinone	EC50	0,011 mg/l	Algae	72 h	Dunaliella bioculata	OECD Guideline
130-15-4						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité: Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses	Résultat	Parcours	Dégradabilité	Méthode
No. CAS		d'application		
Diméthacrylate de 2,2'-	facilement biodégradable		85 %	OECD Guideline 301 B (Ready
éthylenedioxydiéthyle				Biodegradability: CO2 Evolution
109-16-0				Test)
Hydroperoxyde de cumène		aucune donnée	0 %	OECD Guideline 301 B (Ready
80-15-9				Biodegradability: CO2 Evolution
				Test)
Acide maléique	facilement biodégradable	aérobie	97,08 %	OECD Guideline 301 B (Ready
110-16-7				Biodegradability: CO2 Evolution
				Test)
1,4-Naphtoquinone		aucune donnée	0 - 60 %	OECD 301 A - F
130-15-4				

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation: Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses	LogKow	Facteur de	Temps	Espèces	Température	Méthode
No. CAS		bioconcen-tration	d'exposition			
		(BCF)				

Diméthacrylate de 2,2'- éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	1,88				
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9		9,1	Calcul		OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow- through Fish Test)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	2,16				
Acide maléique 110-16-7	-1,3			20 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method)
1-Acétyl-2-phénylhydrazine 114-83-0	0,74				
1,4-Naphtoquinone 130-15-4	1,71				

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT/vPvB
N° CAS	
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
109-16-0	Très Bioaccumulable (vPvB).
Acide maléique	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
110-16-7	Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Aprés usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus deproduit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans uneinstallation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

< 3 %

Teneur VOC (2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies 65 professionnelles:

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xi - Irritant



Phrases R:

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S37 Porter des gants appropriés.

Indications additionnelles:

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

Acide maléique,

Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés